

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 octobre 2019

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2016

présenté par
M. Véran

ARTICLE 10

Substituer à l'alinéa 77 les trois alinéas suivants :

« VIII. – L'article 26 de la loi n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019 est ainsi modifié :

« 1° Le X est abrogé ;

« 2° Au premier alinéa du A et au B du XIV, les références : « I à VIII, X et XI » sont remplacées par les références : « I à VIII et XI ». »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Coordination.